



RAPPORT DÉCHETS EXERCICE 2025



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

SOMMAIRE :

03 Territoire et compétences

07 Organisation et moyens

15 Tri et recyclage des emballages ménagers

19 Prévention et réduction des déchets

22 Les évènements marquants 2025

30 La collecte et le traitement

32 Les indicateurs financiers

37 Perspectives 2026

TERRITOIRE ET COMPÉTENCES



COMMUNES ADHÉRENTES

La collecte et le traitement des déchets des habitants du Pays Fouesnantais sont des services de proximité par excellence dont la collectivité assure pleinement la tâche.

Ces services contribuent à la qualité du cadre de vie de la population des 7 communes de la CCPF.

- Structure intercommunale créée en décembre 1993
 - 7 communes
- Population totale de 30 714 habitants
 - Population DGF 36 137 habitants





PÉRIMÈTRE DU SERVICE

Le service public d'élimination des déchets est scindé en **2 compétences distinctes** :

- **La collecte** : compétence assurée en régie par la CCPF (seule la collecte du verre est confiée à un prestataire)
- **Le traitement** : compétence exercée en partie par la CCPF (compostage déchets verts, boues et algues vertes, enfouissement déchets inertes), adhésion au VALCOR pour l'incinération des ordures ménagères et prestataires de service pour les autres déchets.

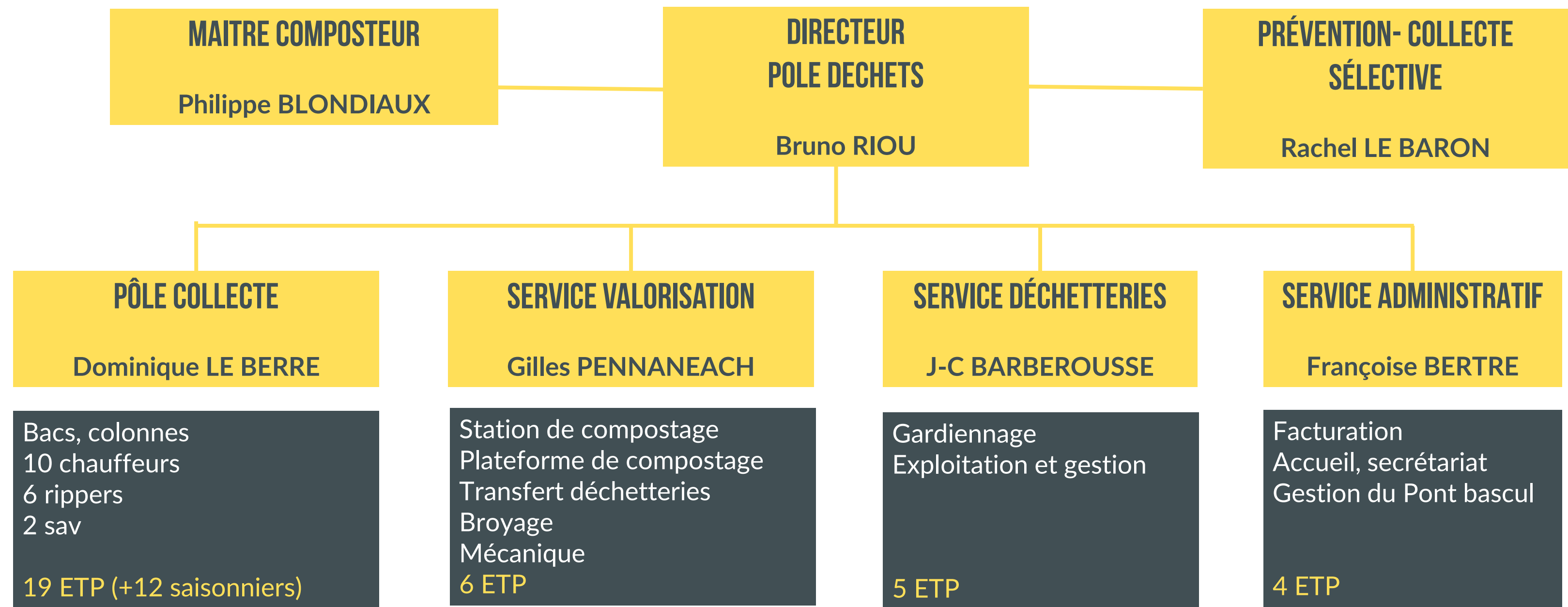
USAGERS DU SERVICE

COMMUNES	Résidences principales	Résidences secondaires	Professionnels	TOTAL
BÉNODET	2 098	1 562	130	3 790
CLOHARS - FOUESNANT	1 065	119	32	1 216
FOUESNANT	5 596	2 330	247	8 173
GOUESNACH	1 374	145	19	1 538
LA FORÊT-FOUESNANT	1 786	594	106	2 486
PLEUVEN	1 516	92	54	1 662
SAINT-EVARZEC	1 646	61	127	1 834
TOTAL	15 081	4 903	715	20 699

ORGANISATION ET MOYENS



ORGANISATION DU SERVICE



- **37 agents** à l'année
- **12 mois saisonniers** pendant la période estivale

LES MISSIONS DU PÔLE DÉCHETS

Dans le cadre de la compétence déchets, le Pôle déchets assure les missions suivantes :

- La collecte des déchets chez les particuliers, les professionnels et les campings (20 699 redevables).
- La gestion et le gardiennage des 2 déchetteries (Fouesnant et Bénodet) ainsi que les rotations et vidages des bennes.
- La collecte des doubles points propres sur les communes littorales.
- La mise en place, le retrait et la réparation des bacs et des colonnes d'apport volontaire (32 815 bacs et 495 colonnes).
- L'information et la sensibilisation des usagers et des scolaires en matière de prévention et de tri des déchets.
- La facturation annuelle des 20 699 redevables (suivi des tournées, mise à jour du fichier usagers du service) et des passages des professionnels en Déchetterie.





LES MISSIONS DU PÔLE DÉCHETS

Dans le cadre de la compétence déchets, le Pôle déchets assure les missions suivantes :

- La gestion et l'exploitation d'une usine de compostage (boues de station d'épuration et Algues vertes) ainsi que l'exploitation de la plateforme de compostage des déchets verts (22 000 m²).
- Les prestations de valorisation (broyage, criblage, compostage) des déchets verts, souches, bois de classe A (environ 13 000 tonnes par an).
- La gestion et l'exploitation de site d'enfouissement des déchets inertes.
- Le suivi réglementaire du site ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) : contrôle de la qualité de l'air et des eaux, traçabilité des déchets traités ou produits sur le site, surveillance des nuisances sonores, démarche préventive des risques technologiques.



LA RELATION AUX USAGERS

Un service administratif dédié assure l'accueil physique et téléphonique des usagers du service (particuliers et professionnels) au Pôle déchets situé à Kerambris sur la commune de Fouesnant :

- Conseil et accompagnement à l'utilisation du service
- Enregistrement des arrivées et départs des usagers
- Gestion des réclamations
- Délivrance de badges pour accès aux colonnes et aux déchetteries
- Distribution de composteurs
- Facturation de la redevance incitative et des dépôts professionnels en déchetterie

Quelques chiffres annuels :

- 21 958 factures pour la redevance
- 1 324 factures pour les dépôts des professionnels en déchetterie
- 377 courriers traités, 2 332 mails
- 8 245 appels téléphoniques, 4 257 usagers reçus sur place
- 1 305 interventions chez l'habitant (placement ou retrait de bacs, réparation, changement de volume...)

LE MATÉRIEL

Matériel roulant. Le parc de véhicules est présenté dans le tableau suivant en fonction de leur affectation.

Type	Nombre	Utilisation
Benne de collecte des ordures ménagères	6	Collecte des ordures ménagères (OMR) et collecte sélective (CS)
Camion grue	3	Collecte colonnes OMR et CS, rotation bennes déchetterie, transfert
Camion TP	1	
Crible fixe	1	Affinage compost
Crible mobile	1	Affinage compost
Broyeur	1	Broyage déchets verts, bois, souches
Chargeur	4	Stations compostage, plateforme, déchetterie
Télescopique	1	Broyage déchets verts, bois, souches
BULL	1	Installation de stockage des déchets inertes (ISDI)
3.5 t benne	1	Points propres
Fourgon	4	SAV, livraisons, maintenance
Véhicules utilitaires	3	Ambassadeur tri, prévention, mise en place, garage
Véhicule léger	2	Encadrement





LE MATÉRIEL

Parc des contenants :
Les bacs. La mise en place, le remplacement ainsi que la maintenance des bacs sont assurés par la CCPF.

	OMR	CS	32 815 bacs au total
120 L	9 345	5 469	
240 L	6 375	9 831	
360 L		348	
500 L	182	/	
770 L	504	761	

Les colonnes. La mise en place ainsi que la maintenance des colonnes sont assurées par la CCPF (495 colonnes au total)

	OM	CS	VERRE
Colonnes enterrées	29	29	21
Colonnes semi-enterrées	64	60	52
Colonnes aériennes	64	38	138

Liste des emplacements sur le site www.cc-paysfouesnantais.fr

22 548 badges actifs (accès colonnes OM)

LES INFRASTRUCTURES

Les installations du pôle déchets sont situées au Nord de la commune de Fouesnant, aménagées sur une surface de 198 000 m².

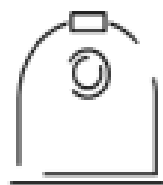


TRI ET RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

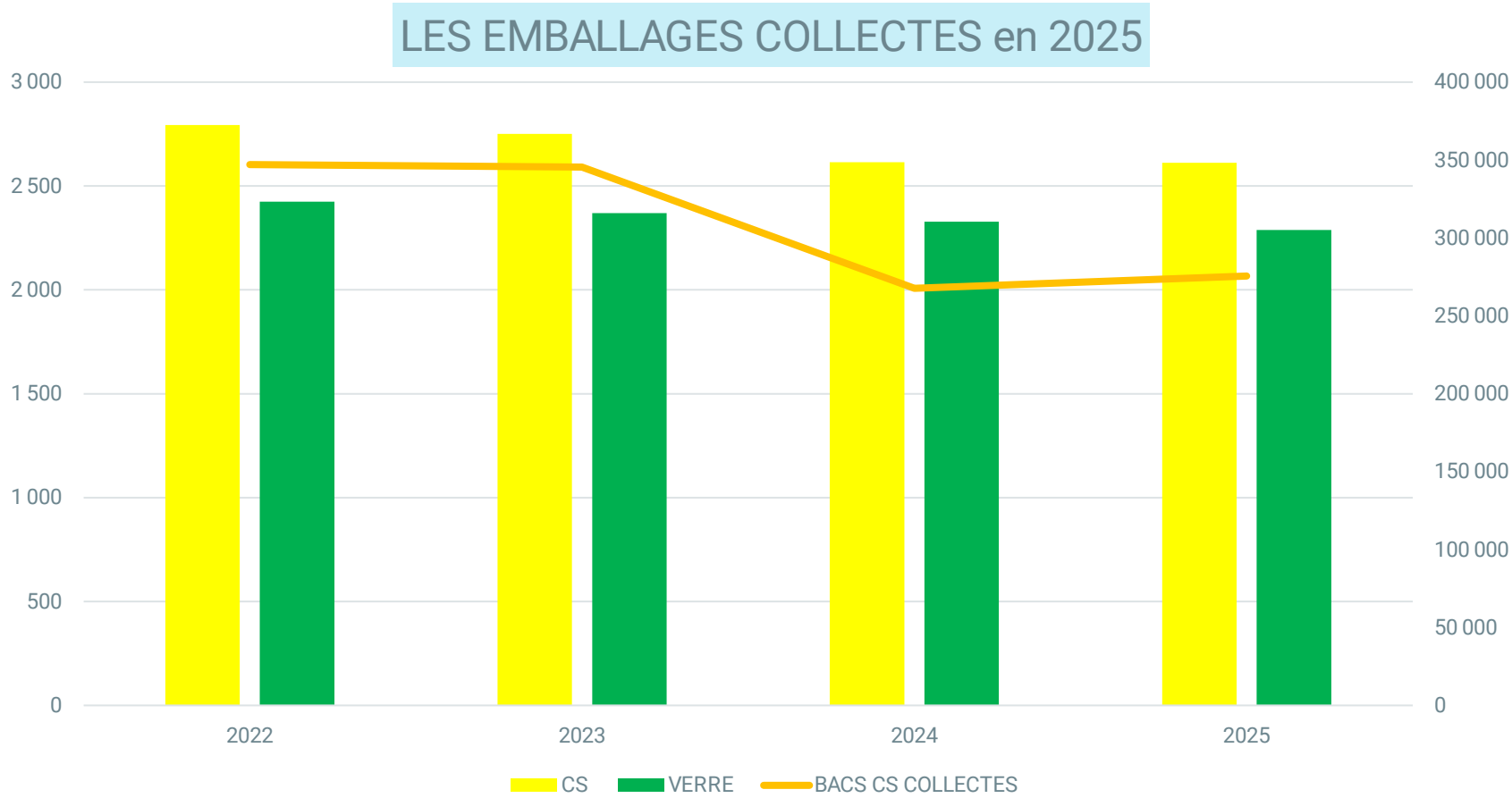


LA COLLECTE SELECTIVE

Nouveau contrat type pour la collecte sélective (emballages légers et papiers) signé avec l'éco organisme CITEO 2025-2029
Signature de nouveaux contrats avec les repreneurs de matériaux compte tenu du nouveau contrat type avec CITEO



	Tonnes collectées	Bacs collectés	Verre collecté
2022	2 794	347 093	2 425
2023	2 751	345 556	2 369
2024	2 615	267 687	2 328
2025	2 613	275 630	2 289



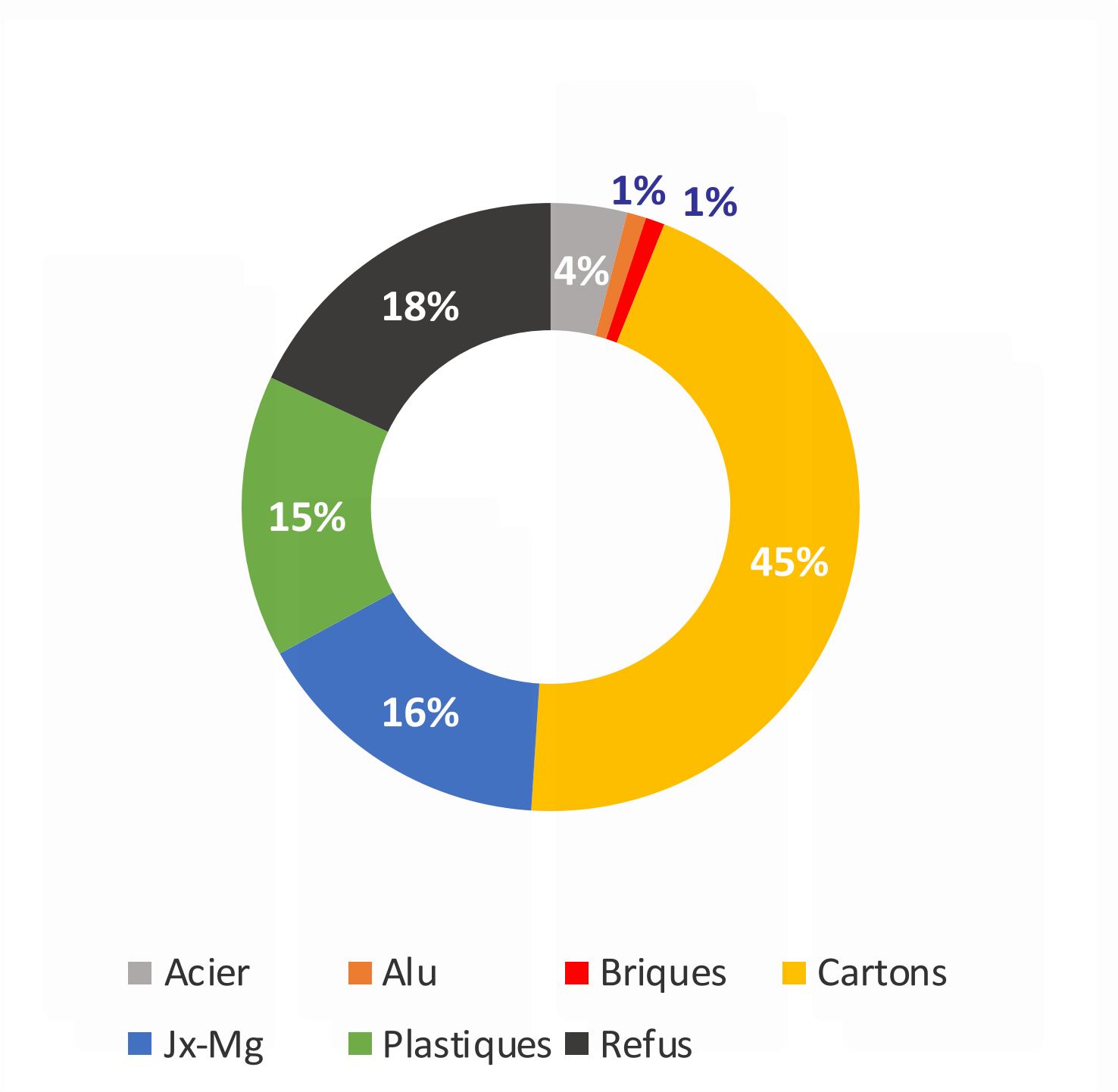
- **Qualité du tri** (pourcentage de produits indésirables dans le tri)
2022 : 11.26 % - 2023 : 11,84 % - 2024 : 13,21 % - **2025 = 13,24 %**
- **Contrôle qualité par les agents de collecte** (respect des consignes de tri)
- **Sensibilisation des usagers** (présence à domicile ou boitage)
- **Accompagnement des professionnels** (entreprises, résidences, campings, villages vacances...)

LA SENSIBILISATION

AU TRI ET AU RECYCLAGE DES EMBALLAGES

	Nature des Interventions	Effectifs	Visite du centre de tri + Déchetterie
Scolaire : Primaire	Tri & recyclage en classes	120 élèves	77 élèves
	Événement « 2025, mon année Développement Durable » Saint Evarezec	30 personnes	19 personnes

RÉPARTITION DE LA POUBELLE JAUNE



TONNAGES ET RECETTES

L'ensemble des emballages (hors verre) est trié par le centre de tri des Ateliers Fouesnantais, conditionné puis vendu aux recycleurs :

Matériaux	Tonnages	Recettes	Repreneurs
Aluminium	25	18 350 €	SUEZ
Acier	106	17 490 €	GUYOT
Cartons	1 270	120 359 €	SUEZ
Briques alimentaires	23	296 €	REVIPAC
Plastique	422	62 292 €	VALORPLAST
Verre	2 289	19 228 €	VERALLIA
Papier	464	36 151 €	CDL
Total	4 599	274 166 €	

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS



RÉDUIRE



RÉUTILISER



RECYCLER

LE COMPOSTAGE

En 2025, **373** composteurs individuels ont été distribués, soit **239** de 300 litres et **134** de 600 litres.

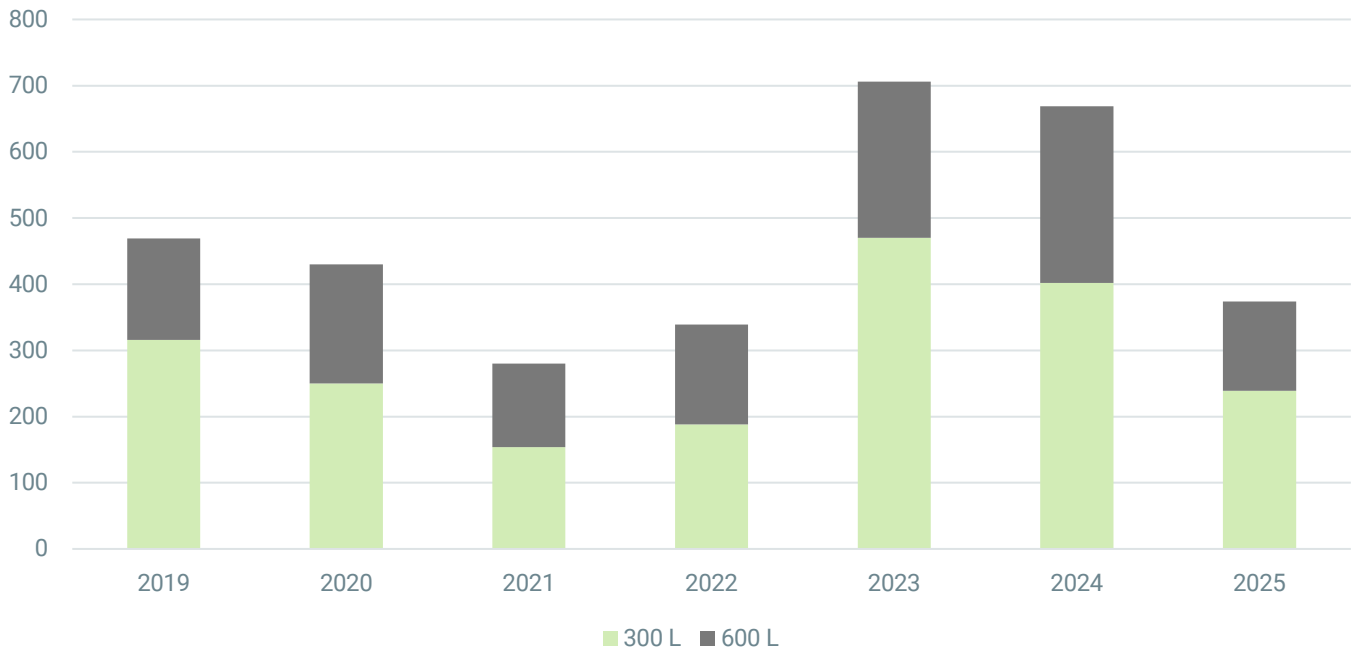
300 L = 20€
600 L = 30€



Nombre de composteurs distribués par commune
et par volume au **31 décembre 2025**, depuis la 1^{ère} opération « composteurs » en 2007.

Commune	Volume 300 litres	Volume 600 litres	Total
Bénodet	559 (+29)	343 (+12)	902
Clohars-Fouesnant	292 (+13)	278 (+7)	570
Fouesnant	1 994 (+100)	1 723 (+70)	3 717
Gouesnac'h	366 (+24)	382 (+11)	748
La Forêt-Fouesnant	484 (+33)	449 (+12)	933
Pleuven	422 (+16)	354 (+10)	776
St-Evarzec	429 (+24)	403 (+13)	832
Pays Fouesnantais	4 546	3 932	8 478

Evolution des ventes de composteurs



LA PREVENTION

	Nature des interventions	Effectifs
Formation	Formation des encadrants de l'ALSH de St Evarzec	4 adultes
Périscolaire	Projet Développement Durable de la commune de St Evarzec	15 enfants



Un potager et un composteur à la Maison de l'enfance

Depuis le printemps 2024, les animateurs de la Maison de l'enfance s'attellent à travailler avec les enfants sur le développement durable. Ainsi après la relance du potager au printemps dernier, un projet vient s'ajouter : l'installation d'un composteur. Rachel LE BARON, technicienne prévention des déchets et collecte sélective de la CCPF est venue former en amont l'équipe des animateurs à la gestion et à l'entretien du composteur qui sera installé dans le jardin de la Maison de l'enfance en avril. Par la suite, un hôtel à insectes sera fabriqué pour poursuivre la réflexion sur les questions environnementales avec les enfants.



Mise en place de 2 composteurs de 600 L au centre de loisirs de Saint Evarzec
Extrait du magazine municipal de St Evarzec - printemps 2025

2025, AUTRES ACTUALITÉS

Textiles - ABI29

Après son redressement judiciaire en septembre 2024, l'association ABI29 est liquidée depuis le 08 juillet 2025, La collecte des textiles n'est plus assurée depuis juin 2025. Un groupe de travail finistérien regroupant les collectivités, le Symeed 29 et l'éco organismes du textile Re_Fashion étudie des pistes de reprise.



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT



LA COLLECTE DES OMR ET DES PRODUITS RECYCLABLES

La collecte est assurée en régie sur les 7 communes du Pays Fouesnantais.

2 types de collecte : la collecte en benne à ordures ménagères pour les bacs roulants (ordures ménagères et collecte sélective) réalisée toutes les 2 semaines et la collecte en camion grue pour les colonnes d'apport volontaire (ordures ménagères et collecte sélective).

Détail des collectes assurées par la CCPF :

	Benne Ordures Ménagères (bacs)				Camion grue (colonnes)			
	Nombre de collectes	Km parcourus	Carburant (l)	Tonnages collectés	Nombre de collectes	Km parcourus	Carburant (l)	Tonnages collectés
Ordures Ménagères	431	75 127	53 439	4 222	173	35 100	25 688	1 366
Collecte sélective	424			1 986	212			627

Nombre de bacs collectés / d'ouvertures de colonnes sur l'année 2025

	Bénodet	Clohars-Fouesnant	Fouesnant	Gouesnac'h	La Forêt-Fouesnant	Pleuven	Saint-Evarzec	TOTAL
Bacs CS	35 760	20 396	99 062	25 057	33 714	28 714	32 927	275 630
Bacs OMR	25 192	12 118	64 127	14 499	21 409	16 582	19 836	173 763
Colonnes OM	76 650	4 404	77 046	3 690	17 249	6 046	4 267	189 352

LES CHIFFRES DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est en place sur le territoire depuis le 1^{er} janvier 2013.

La redevance finance les services suivants : la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte et le tri des emballages et le service des déchetteries (exploitation et gestion déchets apportés en déchetterie).

Il existe 2 types de collecte : la collecte en porte à porte pour les bacs roulants (ordures ménagères et collecte sélective) et la collecte en apport volontaire dans les colonnes (ordures ménagères et collecte sélective).

La redevance est établie en fonction du volume d'ordures ménagères collecté.

Les tarifs 2025 étaient les suivants :

- Bac 120 litres : base fixe de 153 € (15 levées) – levée supplémentaire 2.50 € - ouverture colonne 1 €
- Bac 240 litres : base fixe de 188 € (15 levées) – levée supplémentaire 4.80 € - ouverture colonne 1€
- Colonne 50 litres : base fixe de 140 € (52 ouvertures) – ouverture supplémentaire 1 €
- Passage déchetterie : facturé 4€ le passage au-delà de 26 passages annuels

Les calculs suivants prennent en compte uniquement les usagers présents sur le territoire toute l'année 2025 :

	Résidences principales		Résidences secondaires	
	Nombre moyen de levées (OMR)	Facture moyenne	Nombre moyen de levées (OMR)	Facture moyenne
120 litres	11,23	157,76 €	6,30	157,80 €
240 litres	11,38	194,96 €	7,76	194,04 €
	Nombre moyen d'ouvertures (colonne OMR)	Facture moyenne	Nombre moyen d'ouvertures (colonne OMR)	Facture moyenne
	28,75	142,23 €	17,94	140,58 €

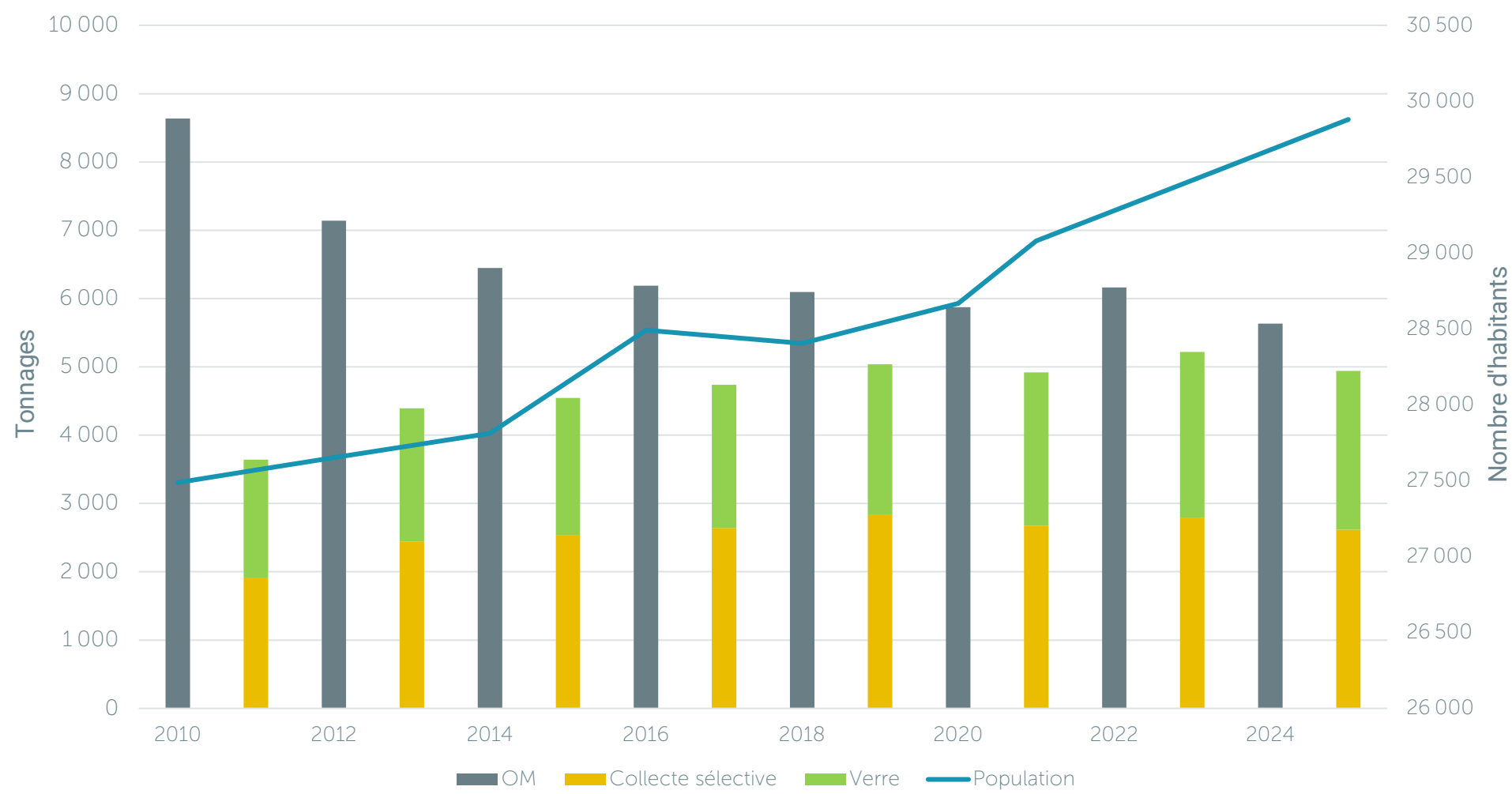
LE TRAITEMENT

L’incinération : la CCPF est adhérente au VALCOR pour l’incinération des ordures ménagères résiduelles, des refus de tri et des incinérables de déchetterie.

On note une augmentation du tonnage à incinérer (+105 tonnes), une stagnation de la collecte des emballages recyclables (- 2 tonnes) et une baisse du verre (- 39 tonnes).

Le tri des produits recyclables hors verre, est réalisé par le centre Ecotri des Ateliers Fouesnantais.
En cumulant ces 3 flux (CS, Verre et OMR), on constate une augmentation de 64 tonnes par rapport à 2024.

Evolution des tonnages collectés



	2010	2012	2014	2016	2018	2020	2022	2024	2025
CS	1 907	2 447	2 531	2 642	2 831	2 670	2 794	2 615	2613
Verre	1 735	1 948	2 014	2 095	2 206	2 249	2 424	2 328	2289
OMR	8 635	7 141	6 449	6 190	6 097	5 875	6 161	5 634	5739
Total	12 277	11 536	10 994	10 927	11 134	10 794	11 379	10 577	10 641

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est un lieu d'apport volontaire destiné à recevoir les déchets ménagers ou assimilés non pris en charge par les collectes classiques. Depuis le 1^{er} Janvier 2024, le nombre de passages annuels pour les particuliers est limité à 26 (au-delà, chaque passage est facturé 4 €).

Le gardiennage est assuré en régie, le traitement des bennes encombrants et ferrailles est confié à la société GUYOT Environnement. Les Eco-organismes prennent en charge le mobilier, le bois traité, les DEEE, les DDM, les piles, les lampes, les pneus, les huisseries vitrées, les huiles, les articles de bricolage, jardinage et sport.

La CCPF assure en régie la rotation et le vidage de toutes les autres bennes ainsi que le traitement des déchets verts (broyage, compostage, criblage, évacuation), des souches (broyage, criblage), du bois non traité (broyage puis chaufferie) et des inertes (enfouissement).

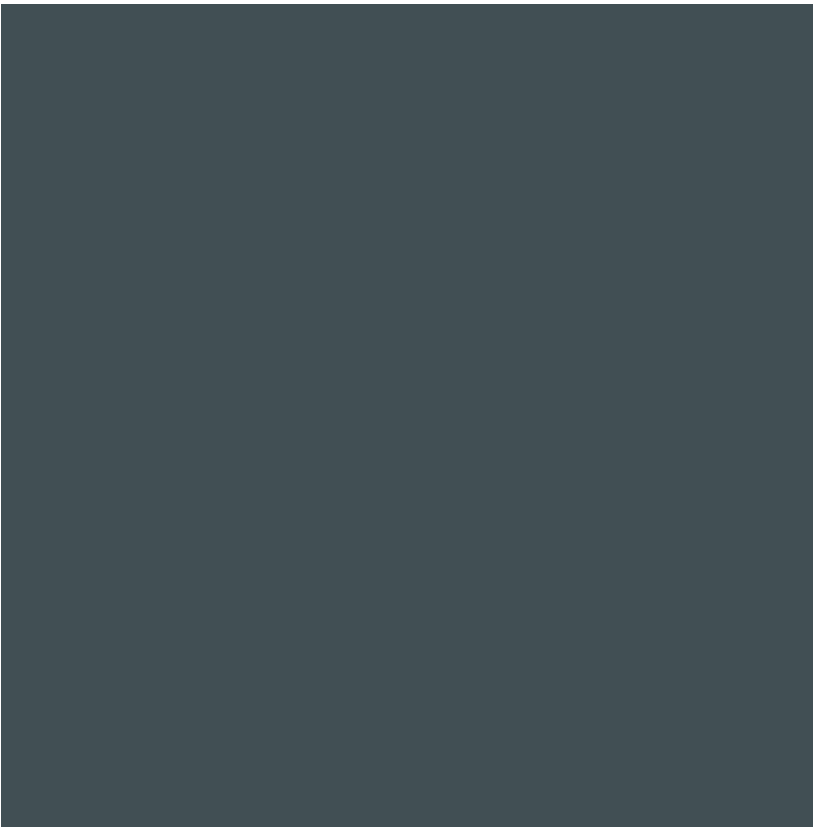
Vous trouverez ci-joint le tonnage des 2 déchetteries confondues (Fouesnant et Bénodet) :

Type de déchets	Cartons	Papier	Ferrailles	Batteries	Encombrants	Mobilier	Gravats	Incinérables	DEEE	DDM	Déchets verts
Tonnage 2024	251	96	552	14	559	771	4678	991	403	73	12657
Tonnage 2025	263	110	551	15	416	382	5 725	925	426	78	10 751

Type de déchets	Ressourci e	Bois traité	Palette s	Souches	Piles	Néons, lampes	Pneus	Plâtr e	Textiles	Huiles végétales	Huiles noires	Art de B, Huisseries	Gravats pros
2024	33	1296	218	856	5	1	9	129	96		14	28	28 880
2025	30	1 676	217	679	5	1	11	135	50	3	14	62	25 291

Nombre de passages en déchetterie : Kerambris 135 869, Poulpry 30 587

	Total hors gravats pros	Total avec gravats pros
2024	23 730	52 610
2025	22 525	47 816

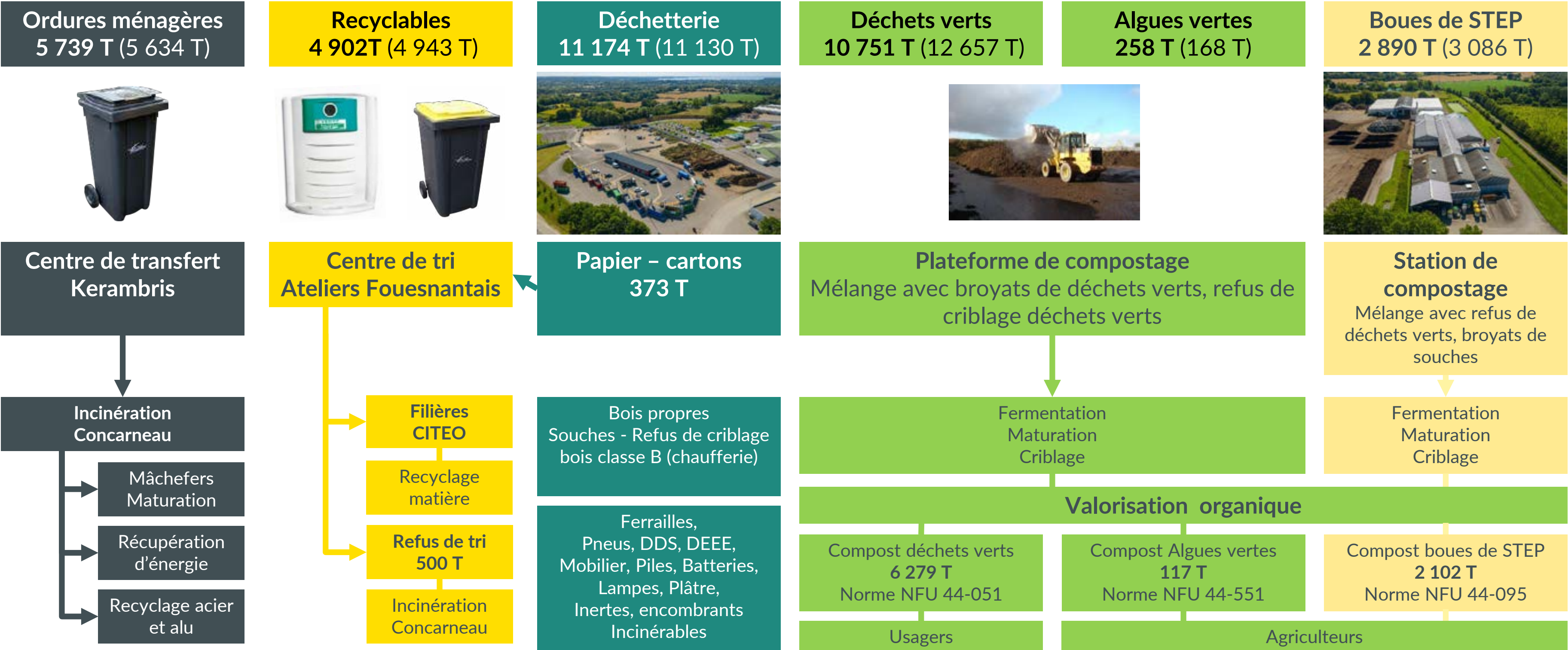


FOCUS SUR LES ÉCO-ORGANISMES

La création des Eco-organismes est une conséquence directe de la mise en œuvre de la responsabilité élargie des Producteurs (REP). Un Eco-organisme prend en charge la collecte et la fin de vie d'un produit. Ci-après, on retrouve l'ensemble des Eco-organismes avec lesquels la CCPF a contractualisé, les tonnages collectés en 2025 et les soutiens perçus.

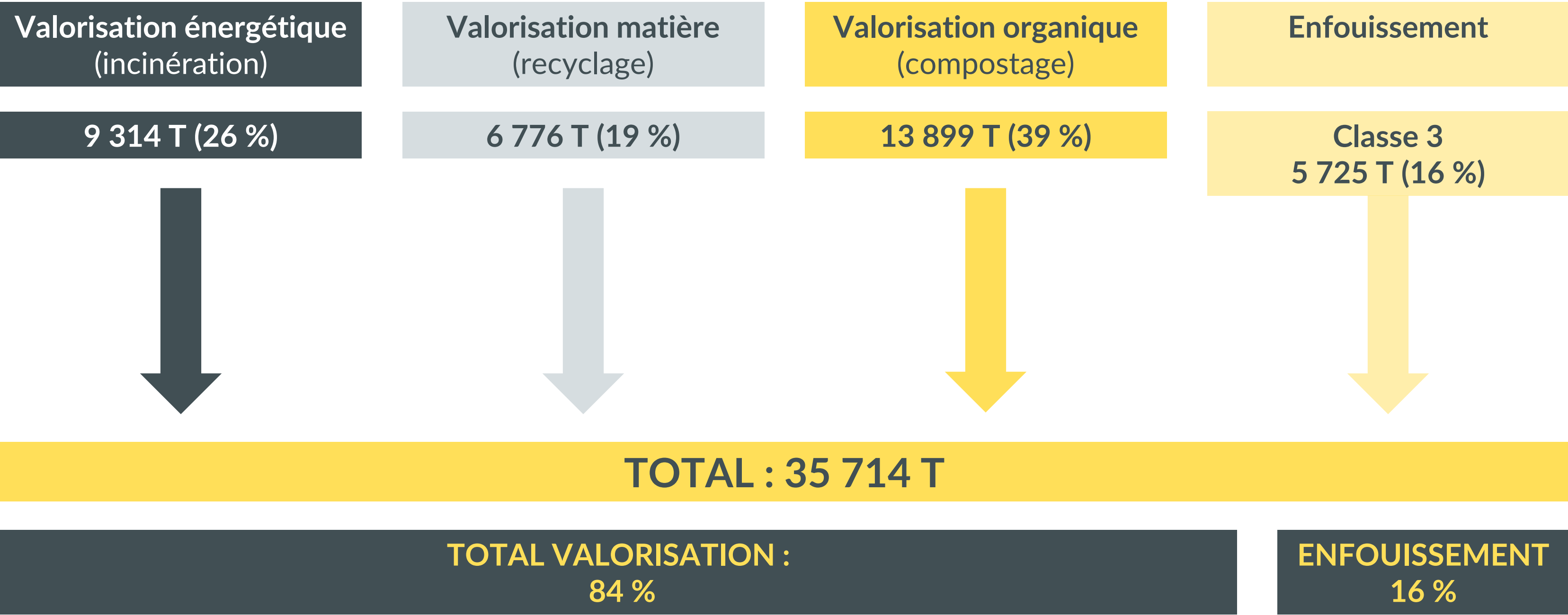
Nom	Produits	Tonnage	Soutiens
CITEO emballages	Emballages ménagers	4 135	686 567€
CITEO papiers	Papiers	464	62 887€
Eco Mobilier	Mobilier	382	33 109€
Eco DDS	Déchets dangereux	72	5 121 €
Eco TLC	Textiles, linges, chaussures	0	0 €
Eco system	Déchets électriques et électroniques	426	46 510 €
Recylum	Lampes	1	0 €
Corepile	Piles et accumulateurs	5	0 €
Aliapur	Pneus	11	0 €
DASTRI	Déchets des activités de soins à risques infectieux	2 enlèvements par mois	0 €
Total		5 496 T	834 194 €

VUE GLOBALE PAR FLUX (tonnages 2024 entre parenthèses)



TOTAL DECHETS 35 714 T (38 159 T) + Gravats Pros 25 291 Tonnes

VUE GLOBALE PAR MODE DE VALORISATION (hors gravats professionnels)



Compostage collectif :

Recrutement d'un Maître composteur pour le déploiement progressif de composteurs collectifs afin de permettre le tri à la source des bio-déchets pour les habitants qui résident en immeuble.

Déchetterie :

Mise en place de la Responsabilité élargie des producteurs (REP) des produits de construction du secteur du bâtiment (PMCB). Les matériaux pris en charge sont : le bois traité, les huisseries vitrées et le plâtre.

Les finances :

Côté recettes, les prix de vente des matériaux de collecte sélective ont connu une baisse globale de 34 000 € par rapport à 2024.

Les coûts de traitement pris en charge par l'éco-organisme PMCB sont évalués à 150 000 €.

Les tonnages :

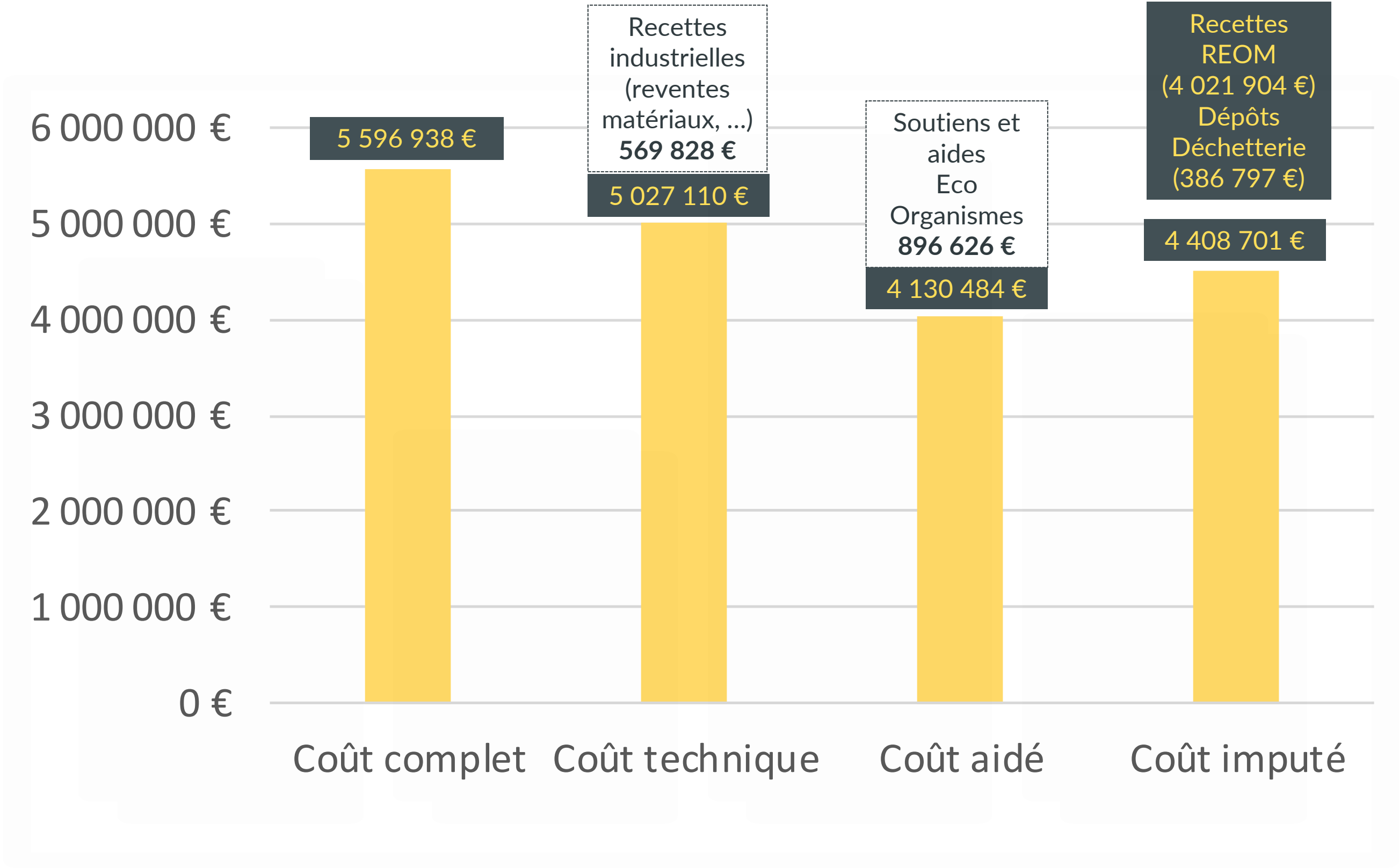
Augmentation du tonnages OMR (+ 105 tonnes), stagnation pour la collecte sélective (- 2 tonnes) et baisse pour le verre (-39 tonnes).

Diminution des apports en déchetterie, notamment les végétaux (- 1 906 Tonnes).

LES INDICATEURS FINANCIERS



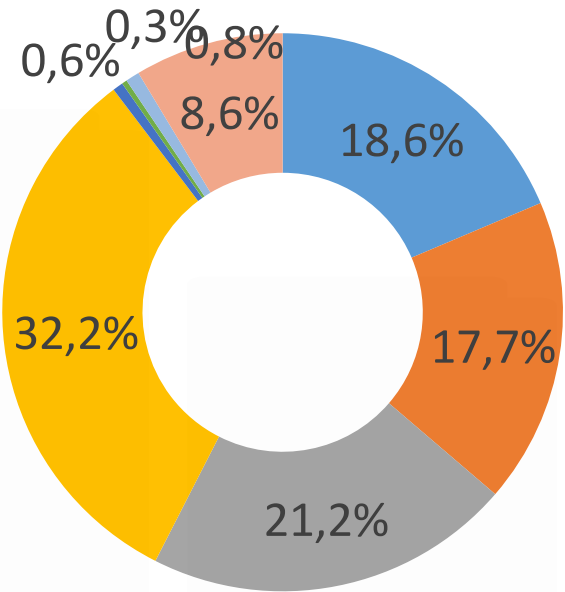
PRÉSENTATION DES COÛTS



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

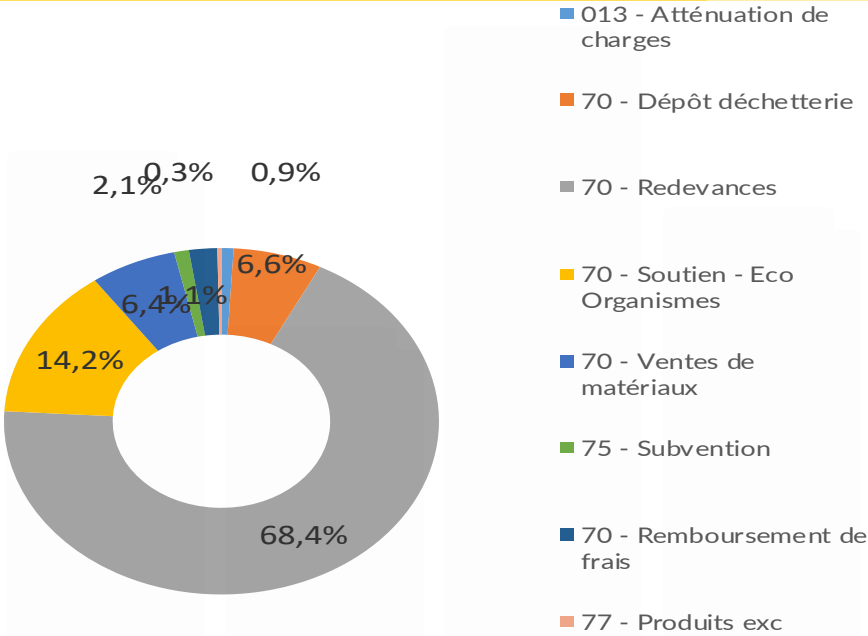
	Montant € TTC	En %
011 - Charges à caractère général	1 043 081	18,6 %
011 - Prestations de service	992 326	17,7 %
011 - Incinération	1 184 500	21,2 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 800 904	32,2 %
65 - Autres charges	35 403	0,6 %
66 - Charges financières	14 453	0,3 %
67 - Charges exceptionnelles	43 415	0,8 %
042 - Amortissement	482 856	8,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	5 596 938	100,0%



- 011 - Charges à caractère général
- 011 - Prestations de service
- 011 - Incinération
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 65 - Autres charges
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 042 - Amortissement

RECETTES

	Montant € TTC	En %
013 - Atténuation de charges	52 644	0,9 %
70 - Dépôt déchetterie	386 797	6,6 %
70 - Redevances	4 021 904	68,5 %
70 - Soutien - Eco Organismes	834 194	14,2 %
70 - Ventes de matériaux	374 012	6,4 %
75 - Subvention	62 432	1,1 %
75 - Autres produits	3 410	0,1 %
7087 - Remboursement de frais	123 751	2,1 %
77 - Produits exceptionnels	16 011	0,3 %
TOTAL GÉNÉRAL	5 875 155	100,0%

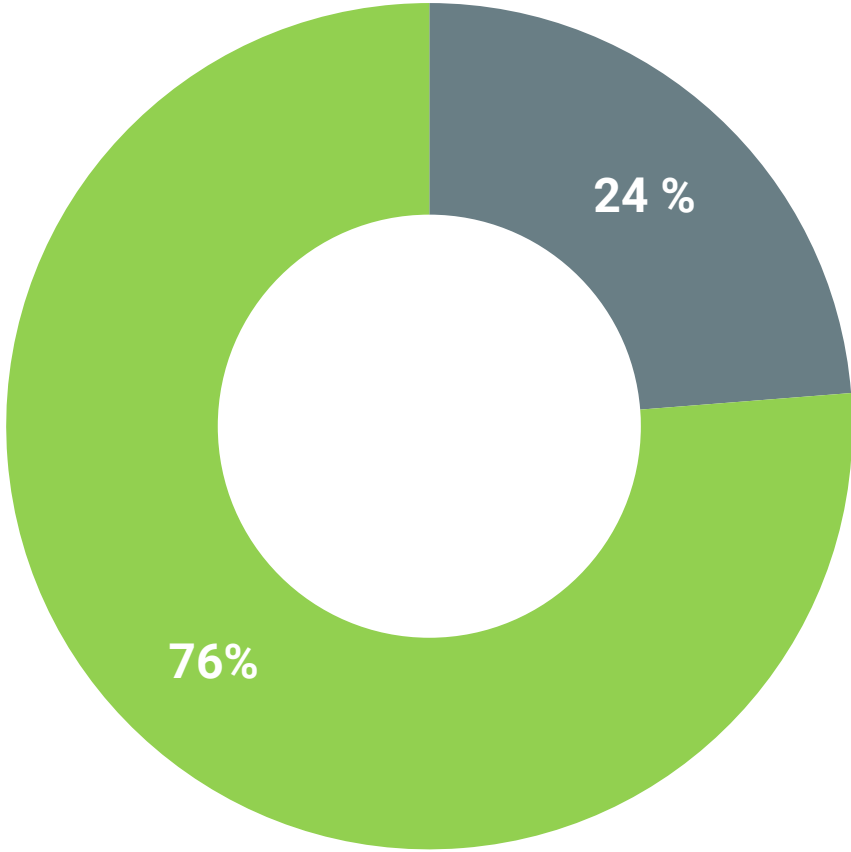


- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Dépôt déchetterie
- 70 - Redevances
- 70 - Soutien - Eco Organismes
- 70 - Ventes de matériaux
- 75 - Subvention
- 70 - Remboursement de frais
- 77 - Produits exc

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

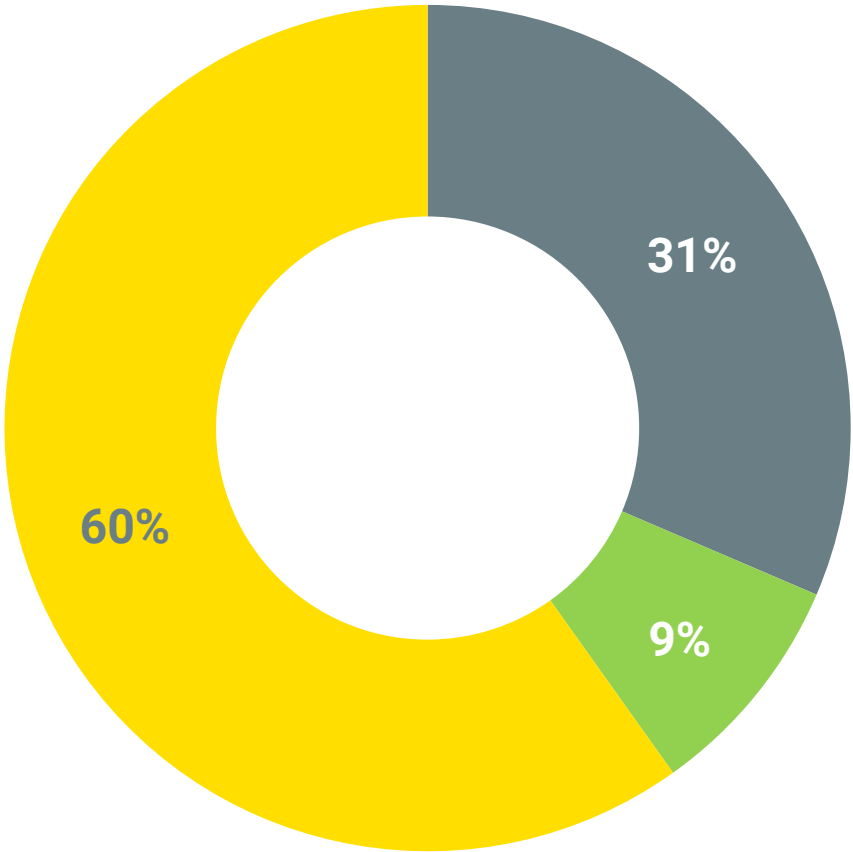
	Montant € TTC	En %
Emprunts	181 766	24 %
Installations, Matériels, Travaux	583 519	76 %
TOTAL GÉNÉRAL	765 285	100,0%



■ Emprunts ■ Installations, Matériels, Travaux

RECETTES

	Montant € TTC	En %
Autres réserves	253 647	31 %
FCTVA	70 280	9 %
Amortissement	482 856	60 %
TOTAL GÉNÉRAL	806 783	100%



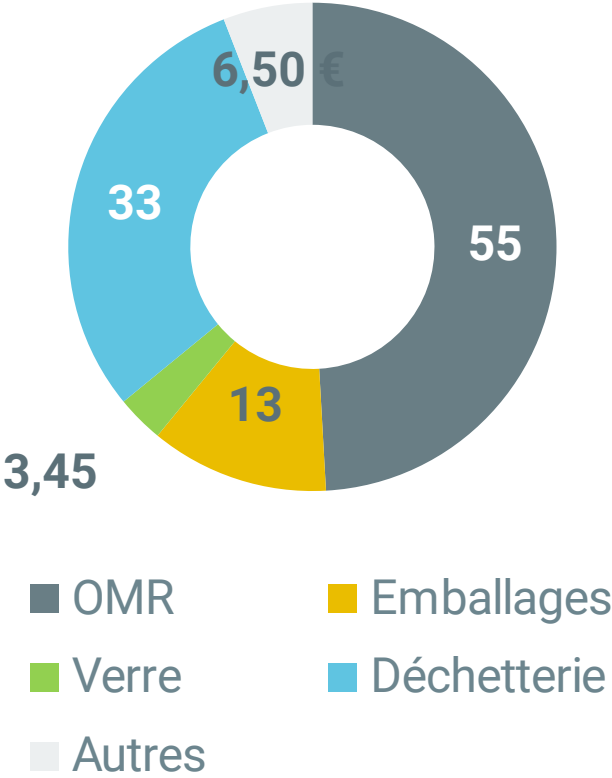
■ Autres réserves ■ FCTVA ■ Amortissement

INDICATEURS DU SERVICE SELON LA MÉTHODE COMPTA-COÛT

(CENTRE PARENTHÈSES L'ANNÉE 2024)

	OMR		Emballages		Verre	Déchetterie	Autres (PP, ISDI...)
	P à P	AV	P à P	AV	AV		
Coût complet € TTC	1 435 329	509 709	1 199 336	419 180	174 493	1 403 791	234 500
Coût aidé € TTC	1 432 329	508 650	333 286	145 845	124 718	1 177 267	223 396
Coût aidé € TTC/hab	54 (55)		13 (19)		3.45(3,3)	33 (40)	6,5
Coût aidé €TTC/Tonne	344 (348)		183,36 (254)		54,6 (50)	70 (74)	

Coût aidé en € par habitant (TTC)



Population prise en compte : population DGF 36 137 hab

P à P : collecte en porte à porte (bacs) – AV : collecte en apport volontaire (colonnes)

Coût complet : totalité des charges

Coût aidé : coût complet moins les recettes à caractère industriel (vente de matériaux, prestation de service...) et moins les soutiens des éco-organismes et les subventions reçues (ADEME, Etat...). C'est le coût résiduel à financer.

PERSPECTIVES 2026



PERSPECTIVES 2026

Déploiement du compostage collectif pour l'habitat vertical et renforcement du compostage individuel .

Accentuer la prévention avec la mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Réalisation de la centrale photovoltaïque sur l'ancienne ISDI (installation de stockage des déchets inertes) de Kerambris.

Reprise de la collecte des textiles uniquement en Déchetteries(début le 4 Mai).

Fermeture de l'ISDI aux professionnels le 1er juillet 2026.